

## École Saint-Boniface – Fiche technique chronologique

Dates extrêmes : 1954 (fondation) – 1966 (fusion écoles)

Commission scolaire d'origine : Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains  
de la Cité de Sherbrooke (BCECRCS)

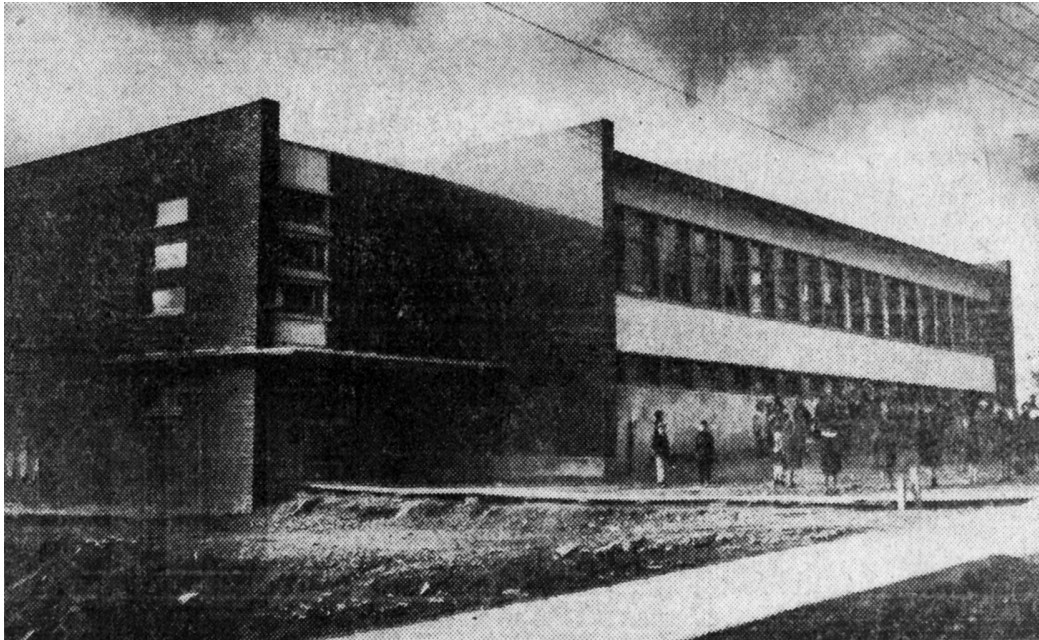
Adresse : 67 rue de Carillon (école) / 91 rue de Carillon (résidence)

Architecte : Philippe Demers (école et résidence, 1953-54)

Entrepreneur général : Stanislas Grondin (école et résidence, 1954)

Institut séculier et communauté religieuse : Oblates Missionnaires de Marie Immaculée  
(1954-1955, puis 1963-1966) et Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus  
(1955-1963)

Autres dénominations pour l'établissement : s.o.



L'école Saint-Boniface, 1954. (*La Tribune*, 29 octobre 1954, p. 7)

## Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

**28 juillet 1953** : les commissaires autorisent l'achat d'une partie du lot no 64, appartenant à MM. J. Sylvio Chamberland et Maurice Gingues, pour la somme de 15 000 \$ ; terrain d'environ 123 750 pieds/carrés<sup>1</sup>

**11 août 1953** : les commissaires demandent les services de l'architecte Philippe Demers pour la préparation des plans et devis de la future école<sup>2</sup>

**14 août 1953** : les commissaires choisissent le nom Saint-Boniface pour la nouvelle école<sup>3</sup>

**12 janvier 1954** : les commissaires demandent les services de l'architecte Philippe Demers pour la préparation des plans et devis de la résidence des sœurs enseignantes<sup>4</sup>

**5 février 1954** : les commissaires signent une convention avec l'institut séculier des Oblates Missionnaires de l'Immaculée pour la direction et l'enseignement à l'école Saint-Boniface (salaires de 1 050 \$ par enseignante et de 1 100 \$ à la directrice, par année) ; les représentantes assumeront l'ensemble de l'enseignement donné aux filles et celui donné aux garçons jusqu'à la 4<sup>e</sup> année inclusivement ; par ailleurs, les commissaires s'engagent à fournir la résidence

---

<sup>1</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 229.

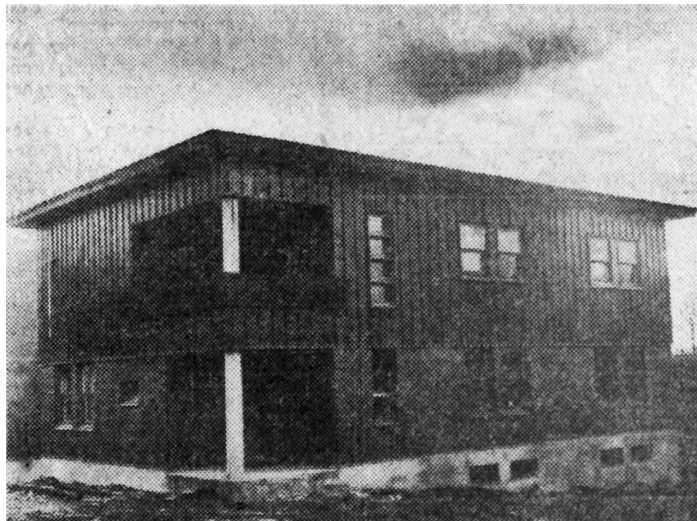
<sup>2</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 235.

<sup>3</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 237.

<sup>4</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 277.

pour les Oblates et à prendre en charge les frais d'éclairage, de chauffage, d'eau et de téléphone<sup>5</sup>

**20 avril 1954** : le contrat général pour la construction de la nouvelle école est accordé à Stanislas Grondin, pour la somme de 99 985 \$ ; le contrat général pour la construction de la résidence est accordé à Stanislas Grondin, pour la somme de 24 702,56 \$<sup>6</sup>



La résidence de l'école Saint-Boniface, 1954. (*La Tribune*, 29 octobre 1954, p. 7)

**6 septembre 1954** : arrivée des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée ; 6 enseignantes et une cuisinière ; école pour filles et garçons, 185 élèves<sup>7</sup>

**21 juin 1955** : la Commission scolaire offre aux Oblates la direction de l'école Saint-Charles-Garnier ; n'étant pas en mesure de gérer les deux écoles, elles doivent, en

---

<sup>5</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 280.

<sup>6</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 20 avril 1954 au 2 octobre 1956, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 1.

<sup>7</sup> [s.n.], « Nouvelle école à St-Boniface », *La Tribune*, 29 octobre 1954, p. 7.

contrepartie, quitter l'école Saint-Boniface ; les commissaires offrent la direction de l'école Saint-Boniface aux Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus<sup>8</sup>

**18 juillet 1955** : les Filles de la Charité acceptent la direction de l'école Saint-Boniface<sup>9</sup>

**20 novembre 1956** : les commissaires signent une convention avec les Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus pour la direction et l'enseignement à l'école Saint-Boniface (salaires de 1 200 \$ par enseignante et de 1 250 \$ à la directrice, par année) ; les religieuses assumeront l'ensemble de l'enseignement donné aux filles et celui donné aux garçons jusqu'à la 3<sup>e</sup> année inclusivement ; lorsque la Communauté ne pourra fournir tout le personnel enseignant, les religieuses seront aidées par des institutrices laïques que la Communauté remplacera progressivement par des sœurs ; par ailleurs, les commissaires s'engagent à fournir la résidence pour les sœurs et à prendre en charge les frais d'éclairage, de chauffage, d'eau et de téléphone<sup>10</sup>

**1957-1958** : 4 sœurs enseignantes et 3 institutrices laïques<sup>11</sup>

**13 octobre 1959** : les commissaires autorisent la signature « d'une servitude en faveur de la Cité de Sherbrooke pour le passage d'un égout de 24 pouces sur le terrain de la cour de récréation de l'école St-Boniface (subdivision 103 du lot original 64, canton d'Orford) »<sup>12</sup>

---

<sup>8</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 20 avril 1954 au 2 octobre 1956, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 135.

<sup>9</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 20 avril 1954 au 2 octobre 1956, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 146.

<sup>10</sup> BCECRCS-CECS, *Livre des minutes*, 9 octobre 1956 au 2 mai 1959, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 24-25.

<sup>11</sup> BCECRCS-CECS, *Livre des minutes*, 9 octobre 1956 au 2 mai 1959, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, rapport intégré entre les pp. 224 et 225.

<sup>12</sup> CECS, *Livre des minutes*, 21 mai 1959 au 16 mars 1961, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 61.

**Septembre 1960 :** ouverture de la nouvelle école pour garçons de Carillon ; l'école Saint-Boniface devient une école pour filles<sup>13</sup>

**1962-1963 :** 2 sœurs enseignantes et 5 institutrices laïques<sup>14</sup>

**11 février 1963 :** les Filles de la Charité demandent l'autorisation de se retirer de trois écoles du diocèse, essentiellement pour des raisons de pénurie du recrutement ; école de Rock Island, Ascot Corner et Saint-Boniface de Sherbrooke<sup>15</sup>  
[l'autorisation suit le jour même]

**6 mars 1963 (63-491) :** les commissaires acceptent la démission des religieuses de l'école<sup>16</sup> ; les Filles de la Charité quitteront à la fin de la présente année scolaire, à cause d'un manque d'effectifs dans leur communauté<sup>17</sup>

**11 juin 1963 (63-685) :** les commissaires redonnent la direction de l'école aux Oblates, qui doivent fournir au minimum trois membres de l'institut à l'école Saint-Boniface (tout en maintenant quatre représentantes à l'école Garnier)<sup>18</sup>

**15 décembre 1964 (64-1920 et 64-1923) :** les commissaires veulent agrandir l'école de deux classes et de deux maternelles ; les commissaires décident, « en principe », de requérir les services de l'architecte Roger Couture pour l'agrandissement<sup>19</sup>

**9 février 1965 (65-2017 et 65-2018) :** les commissaires rescindent la décision du 15 décembre 1964 (64-1920) ; l'agrandissement de l'école devra plutôt suivre le

---

<sup>13</sup> [s.n.], « Construction [photo et sa vignette] », *La Tribune*, 14 juillet 1960, p. 3.

<sup>14</sup> CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, rapport intégré entre les pp. 152 et 153.

<sup>15</sup> Lettre de Sœur Saint-Romuald, Supérieure provinciale, à Mgr Cabana, archevêque de Sherbrooke, 11 février 1963, « Correspondance », A8, SC8, Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, Chancellerie, Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

<sup>16</sup> CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 92.

<sup>17</sup> [s.n.], « Une autre école à direction laïque », *La Tribune*, 8 mars 1963, p. 3.

<sup>18</sup> CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 122.

<sup>19</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 20-21.

devis pédagogique suivant : 2 classes de maternelle, 3 classes régulières, 1 bibliothèque, 1 bureau de l'adjoint-directeur, 1 secrétariat, 1 salle d'attente, 1 magasin scolaire, 1 salle des professeurs, 1 grand salle de regroupement, 1 clinique et 1 salle à manger pouvant accueillir 150 dîneurs<sup>20</sup>

**11 mai 1965 (65-2182) :** les commissaires nomment M. Paul-André Bélanger comme principal de l'école jumelée Saint-Boniface – Carillon, et mademoiselle Marie-Claire Joyal, adjointe de la même école [Mme Joyal fait partie de l'institut séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée]<sup>21</sup>

**15 mars 1966 (66-2725) :** les commissaires acceptent les plans et devis de l'architecte Roger Couture, pour la construction jumelant les écoles Saint-Boniface et de Carillon<sup>22</sup>

**25 mai 1966 (66-2856) :** le contrat général de jumelage des écoles de Carillon et Saint-Boniface – on rattache les deux bâtiments par une allonge – est accordé à Adélar Jacques Itée pour la somme de 263 780 \$ (l'ensemble prendra éventuellement le nom d'école de Carillon)<sup>23</sup>

**[Pour la suite de l'histoire, voir la fiche de l'école de « Carillon »]**

---

<sup>20</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 35-36.

<sup>21</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 63.

<sup>22</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 146.

<sup>23</sup> CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 165.